

## Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

---

Le Conseil Municipal s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Monsieur Patrick FOURREAU, Maire.

Présents : Mesdames BORDES, DEVAL, PETIT

Messieurs COURTY, DURAND, FOURREAU.

Absents : CHAMPSEIX (pouvoir à Mme Bordes), CHTIBI, LHERMIE, NGOMA, PITON

Secrétaire : Mme Petit.

### I) Approbation du compte - rendu du Conseil Municipal du 9 juin 2020

Le compte -rendu du conseil municipal 9 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

### II) ADMINISTRATIF

- **Désignation des Délégués du Conseil Municipal de Néac pour les Elections Sénatoriales 2020**

*Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal doit désigner 1 membre titulaire et 3 membres suppléants compte tenu de la taille de la commune. Ces délégués sont choisis parmi les membres du Conseil municipal. La désignation doit se faire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.*

*Le Secrétaire de séance du Conseil Municipal assure le secrétariat de la désignation des délégués du Conseil Municipal. Une liste est fournie à chaque membre du Conseil Municipal et il est procédé à l'élection par vote à bulletins secrets. Le résultat du dépouillement est le suivant*

*Monsieur le Maire propose pour la Commune de Néac les Commissaires titulaire et suppléants désignés ci-dessous :*

<b>COMMISSAIRE TITULAIRE</b>	<b>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</b>
<i>Patrick FOURREAU</i>	<i>Christian DURAND Serge COURTY Virginie PETIT</i>

- *Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11*
- *Nombre de conseillers présents : 6*
- *Nombre de conseillers ayant donné procuration : 1*
- *Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 7*
- *Nombre de bulletins nuls : 0*
- *Suffrages exprimés : 7*

*Considérant qu'il y a autant de noms que de délégués titulaire et suppléants à élire, les conseillers municipaux dont les noms suivent sont proclamés délégués titulaires :*

- *Patrick FOURREAU*

*Considérant qu'il y a autant de noms que de délégués titulaire et suppléants à élire, les conseillers municipaux dont les noms suivent sont proclamés délégués suppléants :*

- *Christian DURAND*
- *Serge COURTY*
- *Virginie PETIT*

- **Objet : Désignation des Délégués du Syndicat Départemental d’Energie Electrique de Gironde (SDEEG)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l’article L 5212-7, le choix du Conseil Municipal peut porter sur tout citoyen réunissant les conditions requises pour faire partie d’un conseil municipal (être inscrit sur la liste électorale de la commune et ne pas être frappé d’incompatibilité) ;

Considérant qu’il convient de désigner un délégué pour siéger au SDEEG

Monsieur le Maire propose Monsieur Christiaan DURAND.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l’unanimité

**APPROUVE** la nomination ci-dessus

- **Objet : Désignation des Membres de la CCID au sein de la Commune de Néac**

*Monsieur le Maire expose qu’il y a lieu de procéder à la désignation des commissaires titulaires et suppléants pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).*

*La Commune proposera à Monsieur Le Directeur Régional des Finances Publiques d’Aquitaine et du Département de la Gironde, une liste des commissaires titulaires et suppléants, et désignera par arrêté les contribuables siégeant à la CCID pour la période comprise entre la date de la décision et la date d’expiration du mandat des membres du Conseil Municipal de la C Commune de Néac.*

*Monsieur le Maire propose pour la Commune de Néac les Commissaires titulaires et suppléants désignés ci-dessous :*

<b>COMMISSAIRES TITULAIRES</b>	<b>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</b>
<i>Madame Annie PRADIER Madame Yolande BOUQUEY Monsieur Georges BRIFFAUT Madame Marie-Claude FOURREAU Monsieur Jean-Paul GARDE</i>	<i>Monsieur Francis MEYROU Monsieur Jean-Pierre LAMY Monsieur Jean-François BERTHELOT Monsieur Jean-Marie MARENGO Monsieur Jean-Marie TURTAUT</i>

<b>COMMISSAIRES TITULAIRES hors commune</b>	<b>COMMISSAIRES SUPPLEANTS hors commune</b>
<i>Madame BOUYAT-DURAND Marie-Laure</i>	<i>Monsieur DURANDET Gilles</i>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :*

**APPROUVE** à l’unanimité les propositions de Monsieur le Maire

## **II) Questions et informations diverses :**

- Ecole : conseil des écoles le 03/07/2020, une mise au point a été faite au sujet de la cantine. Départ d’Emmanuelle PESHARD, l’institutrice qui va être remplacée par un maître. Rencontre avec l’inspecteur de l’académie avec Mmes Chtibi et Lhermie, à la rentrée 39 élèves.
- Rencontres avec les différentes sénatrices qui vont apporter leurs aides si possible pour les squats
- Commission communication : affiche canicule + distribution des questionnaires population
- Dépenses imprévues : curage des fossés, épareuse au niveau des haies et remplacement d’une borne à incendie.

Séance levée à 15h30.